

DEC210007INSB

Décision portant nomination de M. Raymond Nowak en qualité de chargé de mission institut (CMI).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Raymond Nowak, Directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès de l'Institut des sciences biologiques, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 30 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet les modèles animaux, l'éthique et le bien-être animal.

Pour l'exercice de cette mission, M. Raymond Nowak demeure affecté à l'UMR7247 Physiologie de la reproduction et des comportements (PRC) à Nouzilly.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2021

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl



DEC210837DR10

Décision portant nomination de M. Jean-Luc ORCESI aux fonctions de correspondant pour la protection du potentiel scientifique et technique (PPST) de l'unité MOY1000 intitulée Délégation Alsace (DR10)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu les articles 410-1, 411-1 et suivants et 413-7 et suivant du code pénal ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-1425 du 2 novembre 2011 portant application de l'article 413-7 du code pénal et relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2012 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation ;

Vu la circulaire interministérielle n° 3415/SGDSN/AIST/PST du 7 novembre 2012 ;

Vu la circulaire CIR130002FSD relative à la protection du potentiel scientifique et technique au sein du CNRS ;

Vu la décision DEC132608DAJ du 24 octobre 2013 portant délégation de pouvoir en matière de protection du potentiel scientifique et technique au CNRS ;

Vu la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 portant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE, délégué régional de la circonscription Alsace (DR10) ;

DECIDE :

Article 1^{er} - M. Jean-Luc ORCESI, Ingénieur de recherche, est nommé correspondant pour la PPST à compter du 1^{er} janvier 2021.

Article 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le **17 FEV. 2021**

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Patrice SOULLIE

